

Mon **mémo** Santé au quotidien



L'épidémie de COVID 19 révolutionne la télé santé en Guyane. Grâce à la solution **MEDAVIZ**, chaque habitant de notre territoire bénéficie de la permanence des soins, et peut accéder à un professionnel médical, par téléphone ou en téléconsultation.

De plus, tout patient atteint ou suspect de COVID 19, et demain tout malade porteur d'une affection chronique comme le diabète ou d'hypertension artérielle, peut adhérer sur le site internet **VEYEMOSANTÉ**, et être télé-suivi, c'est-à-dire suivi à distance par son médecin, sans quitter son domicile.

La télésanté, c'est tout simplement l'amélioration de l'égalité d'accès aux soins pour tous les Guyanais.

AVEC **VÉYÉ MO SANTÉ**, JE DEVIENS ACTEUR DE MA SANTÉ



Je gère en autonomie, depuis chez moi, le suivi de mes symptômes et de mes constantes. **VÉYÉ MO SANTÉ** me rappelle le programme à suivre pour que rien ne soit oublié dans le protocole établi par le médecin. Selon les résultats enregistrés, la plateforme me prodigue en permanence des conseils personnalisés.



La plateforme envoie automatiquement mes données de santé au médecin, **de façon sécurisée**. Il interprète les résultats à distance et adapte la prise en charge si nécessaire. Chaque intervenant de mon cercle de soins dispose en temps réel des informations dont il a besoin. En cas de dépassement des seuils d'alerte définis par le médecin, l'équipe est automatiquement prévenue par la plateforme.



Où que je sois, une connexion internet suffit !

Je bénéficie d'un lien permanent avec le médecin grâce à une messagerie. Je dispose à tout moment d'une bibliothèque personnalisée, avec des fiches pratiques choisies pour moi et correspondant spécifiquement à mon protocole.



AVEC VÉYÉ MO SANTÉ, J'APPRENS À SUIVRE ET À GÉRER MON ÉTAT DE SANTÉ DE FAÇON AUTONOME

Comment ça marche ?



Mon médecin me fait une prescription médicale pour un suivi par **VÉYÉ MO SANTÉ**.



Il s'assure que je pourrai gérer mon protocole en autonomie.
Si ce n'est pas le cas, il met en place les moyens nécessaires (appareil de mesures, infirmière, médiateur culturel, ...).
Il remplit une fiche d'inclusion qui regroupe toutes les informations me concernant.



Quand ma fiche d'inclusion est complète, mon médecin me présente la plateforme en ligne **VÉYÉ MO SANTÉ**, en face à face ou à distance (en téléconsultation).

- Il m'explique mon protocole.
- Il me montre où répondre aux questions et comment saisir mes données de santé.
- Il me donne mon identifiant et mon mot de passe pour que je puisse me connecter.



Si je perds mes informations de connexion, je devrai demander à mon médecin d'en générer de nouvelles.



VÉYÉ MO SANTÉ permet de recueillir des informations sur l'évolution de mes pathologies, de les transmettre à mon médecin et de les stocker de façon sécurisée.

Je vais confier mes données de santé à VÉYÉ MO SANTÉ.

C'est pourquoi mon accord est indispensable avant d'entrer dans le dispositif.



Je dois lire attentivement et signer la notice d'informations « Consentement du patient ».



Je peux maintenant me connecter à **VÉYÉ MO SANTÉ**.

Avec mon smartphone, ma tablette ou mon ordinateur, je vais sur le site :

<https://www.veyemosante.fr>